



Communauté de Communes du  
**Caudrésis - Catésis**

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

-----  
**SEANCE DU 19 DECEMBRE 2016**

**Délibération N°2016/160**

**Date de convocation : 07 décembre 2016**

**Nombre de conseillers en exercice : 77**

**L'an deux mille seize, le 19 décembre 2016 à dix huit heures trente, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis se sont réunis à la Salle des Fêtes de LA GROISE, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Guy BRICOUT, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.**

**Etaient présents (49 titulaires 2 suppléants) :**

Avesnes-Les-Aubert  
Bazuel  
Beaumont-en-Cis  
Beauvois-en-Cis  
Bertry  
Béthencourt  
Béviliers  
Boussières-en-Cis  
Briastre  
Busigny  
Carnières  
Catillon-sur-Sambre  
Cattenières  
Caudry  
Caullery  
Clary  
Dehéries  
Élincourt  
Estourmel  
Fontaine-au-Pire  
Haucourt-en-Cis  
Honnechy  
Inchy-en-Cis  
La Groise  
Le Cateau-Cambrésis  
Le Pommereuil  
Ligny-en-Cis  
Malincourt  
Maretz  
Mauvois  
Mazinghien  
Montay  
Montigny-en-Cis  
Neuvilly  
Ors  
Quiévy  
Rejet-de-Beaulieu  
Reumont  
Saint-Aubert  
Saint-Benin  
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai  
Saint-Souplet-Escaufourt  
Saint-Vaast-en-Cis  
Troisvilles  
Villers-Outréaux  
Walincourt-Selvigny

Alexandre BASQUIN  
Yannick HERBET  
Christian PAYEN  
Christian PECQUEUX  
Dominique LAMOURET  
Guy BRICOUT  
Bernard POULAIN  
Martine THUILLEZ  
Gérard TAISNE  
Bernard PLET  
Karine ELOIR  
Joseph MODARELLI  
Louis COQUELLE (S)  
Michel GOUVART(S)  
Augustine NOIRMAIN  
Maurice DEFAUX  
Jean-Paul CAILLIEZ

Jean-Félix MACAREZ  
Jacques OLIVIER  
Gérard LENOBLE  
Thierry WALEMME (S)  
Didier BONIFACE  
Régine DHOLLANDE  
Brigitte PRUVOT  
Serge WARWICK  
Gilles PELLETIER  
Jean-Claude GERARD  
Charles BLANGIS  
Serge SIMEON  
Pascal LEVEQUE  
Didier BLEUSE  
Daniel CATTIAUX  
Henri QUONIOU  
Axelle DOERLER

Hubert DEJARDIN  
Nathalie GAVE  
Jean-Pierre THIEULEUX  
Francis LEBLON  
Frédéric BRICOUT  
Mélanie DISDIER  
Liliane RICHOMME  
Alain GOETGHELUCK  
Pierre LAUDE  
Bertrand LEFEBVRE  
Bruno MANNEL  
Pascal FOULON  
Michel HENNEQUART  
Jacky DUMINY  
Véronique NICAISE  
Jean-Marc DOSIERE  
Daniel FIEVET

**Membres Excusés (3) :** Brigitte ROLAND-BEC, Agnès BERANGER, Laurence RIBES

**Membres Absents (9) :** Laurence MONTEIRO-LOPEZ, Vincent WAXIN, Sandrine TRIoux, Jean-Louis CAUDRELIER, Laurent COULON, Marc DUFRENNE, Pascal COQUELLE, Daniel BLAIRON et Jean-Pierre RICHEZ.

**Membres ayant donné procuration (14) :** Denise LESAGE à Alexandre BASQUIN, Virginie LE BERRIGAUD à Yannick HERBET, Pierre-Henri DUDANT à Guy BRICOUT, Denis COLLIN à Régine DHOLLANDE, Pierre LEVEQUE à Serge WARWICK, Anne-Sophie MERY-DUEZ à Frédéric BRICOUT, Alain RIQUET à Brigitte PRUVOT, Patrice BONIFACE à Jean-Marc DOSIERE, Annie DORLOT à Joseph MODARELLI, Joëlle MANESSE à Serge SIMEON, Isabelle PIERARD à Michel HENNEQUART, Janine TOURAINE à Pascal FOULON, Stéphane JUMEAUX à Maurice DEFAUX et Chantal WAYEMBERGE à Daniel FIEVET.

Madame Brigitte PRUVOT est élue secrétaire de séance



## **DELIBERATION N°2016/160 - Cotisation à la Mission Locale - Versement d'un complément**

Monsieur le Président rappelle que par délibération du 10 février dernier, il avait été décidé de diminuer les participations financières de la communauté à certaines structures, et notamment à la Mission Locale du Cambrésis

Courant 2016, il a donc été procédé au versement d'une cotisation d'un montant de 89 561 euros, or les membres du bureau et conseil d'administration ont fixé une contribution pour notre structure à hauteur de 94 577,25 euros

Aussi, par courrier du 12 octobre (voir en pièce jointe), il nous a été demandé de bien vouloir verser le solde soit 5 016,25 euros de cotisation.

Monsieur le Président précise que ce versement est obligatoire, mais que la Communauté va solliciter un état d'activités (sur le suivi des jeunes) auprès de la mission locale, et qui devra être transmis à chaque commune.

Monsieur le Président sollicite donc l'avis du Conseil sur ce complément de versement.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture  
Le 21 décembre 2016 et de la publication

Pour expédition conforme  
Caudry, le 21 décembre 2016  
Le 21 décembre 2016

Vu,



Communauté de Communes du  
**Caudrésis - Catésis**

Le Président,  
Maire de CAUDRY  
Vice-Président du Conseil Départemental

*Guy BRICOUT*  
Guy BRICOUT

**IMPORTANT**

*DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.*



Cambrai, le 12 octobre 2016

Monsieur Guy Bricout

Président de la Communauté de Communes  
Du Caudrésis – Catésis

39, rue de Ligny  
59540 CAUDRY

REÇU 24 OCT. 2016

□ SIEGE SOCIAL  
Bâtiment "Espace Cambrésis"  
14, rue Neuve  
BP 457  
59408 CAMBRAI Cedex  
☎ 03.27.78.88.80  
☎ 03.27.78.88.81  
mfcambresis@wanadoo.fr

**ANTENNES :**

□ AVESNES LEZ AUBERT  
59129  
3, rue Camélinat  
☎ 03.27.70.86.59  
☎ 03.27.70.87.24

□ CAMBRAI  
59400  
Place de la République  
☎ 03.27.78.48.48  
☎ 03.27.81.13.38

□ CAUDRY  
59540  
11, rue Gambetta  
☎ 03.27.75.01.65  
☎ 03.27.37.76.91

□ LE CATEAU  
59360  
11, rue du Bois Montplaisir  
☎ 03.27.77.51.20  
☎ 03.27.77.51.21

□ MARCOING  
59159  
Place du général de Gaulle  
☎ 03.27.83.07.68  
☎ 03.27.78.95.30

□ SOLESMES  
59730  
5, rue de l'Abbaye  
1<sup>er</sup> Etage  
☎ 03.27.57.78.21

□ GARANTIE JEUNES  
59400  
19, rue Louis Blériot  
☎ 03.27.81.50.45

**Objet : Cotisation d'Adhésion Mission Locale - 4C**

Monsieur Le Président

Depuis la constitution de la Mission Locale en juillet 2001, l'EPCI que vous présidez est adhérente à notre association dont l'objectif est l'insertion sociale et professionnelle des Jeunes du Cambrésis. A ce titre, et comme le prévoit les statuts, vous êtes redevables d'une cotisation annuelle fixée par le Conseil d'Administration de l'association en fonction du nombre d'habitants de votre collectivité.

Pour cette année 2016, les membres du Bureau et du Conseil d'Administration ont acté de baisser le montant des cotisations des intercommunalités de 5 % et donc de ramener la contribution financière communale à 1.425 euros par habitant.

Le montant de la cotisation de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis pour l'année 2016 s'élève donc à 94 577.25 euros comme annoncé dans le courrier que nous vous avons adressé le 12 avril dernier.

A ce jour, nous n'avons perçu qu'une partie de votre cotisation soit 89 561.00 euros, vous nous êtes donc toujours redevable de 5 016.25 euros.

Les statuts ne permettant pas le libre choix de montant de la cotisation d'une EPCI à l'autre, nous sollicitons le paiement du solde de 5 016.25 euros de votre adhésion pour le 30 novembre 2016.

A défaut, nous serons dans l'obligation de mobiliser les voies de recouvrement prévues à l'article 11 de nos statuts.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Nathalie DROBINOHA

Présidente

« Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Initiative pour l'Emploi des Jeunes ».

